

Séance du Lundi 30 Janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 30 janvier 2023 à 20h30 - les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de réunion de la CCBI à Le Palais, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

Collège des élus : Jean-Luc GUENNEC, Noémie SOULIER, Guillaume CHATELAIN, Tibault GROLLEMUND, Ronan JUHEL, Valérie LE BIHAN, Katia LE PORT, Hélène JUGEAU, Dominique ROUSSELOT, Soizic LUCAS, Marie THUILLIER.

Collège des professionnels : Pierre-Paul AUBERTIN, Marianne LE POETVIN, François DESARD, Claude LEBORGNE, Nicole LENOBLE, Stéphane MAUGER.

Collège des personnalités qualifiées : Dorothee GUEGAN, Pierrick PAINVIN.

Membres représentés / Membre absent : Dominique MICHAUD, Laurent CLEMENT (procuration à PP AUBERTIN).

Était également présents : Julien FROGER pour la CCBI et Geneviève PAILLET pour l'OT

Délibération n° 2023-01-30-003 Administration Générale : Nomination du Directeur

Nombre de conseillers
> en exercice : 21
> présents : 19
> votants : 20
Date de convocation :
le 23 janvier 2023

Vu le code du tourisme, notamment ses articles L.133-6 et R 133-11 ;

Monsieur le Président expose :

Pour l'office de tourisme sous forme d'EPIC comme les communes ou la communauté de communes, nombre décisions sont prises par « l'ordonnateur » de ces entités. Le rôle d'ordonnateur, au sein d'un EPIC, est assuré par le directeur. L'office de tourisme, sans directeur, se retrouverait paralysé.

Ainsi afin d'assurer le bon fonctionnement de la structure, la Communauté de Communes de Belle-Ile et l'Office de Tourisme ont signé une convention de mise à disposition de personnel, confiant à Monsieur Julien FROGER, la fonction de direction de l'EPIC pour une période allant de ce jour jusqu'à ce que le poste de directeur de l'office de tourisme soit officiellement pourvu.

En conséquence, il est proposé au comité de direction d'entériner cet accord et de décider de la nomination de Julien FROGER au poste de directeur de l'office de tourisme.

Oui l'exposé,

Le comité de direction décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Julien FROGER au poste de directeur de l'office de tourisme de Belle-Ile-en-Mer.

Décision du Comité de Direction : Vote à l'unanimité

Fait à Le Palais, le 31 Janvier 2023

Pierre-Paul AUBERTIN
Président du Comité de Direction de l'EPIC
Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer